

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 118 (1973)
Heft: 3

Artikel: Menace sur la défense nationale
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Menace sur la défense nationale

Le manque de crédits suffisants risque de compromettre la force de combat de notre armée.

Notre politique en matière de défense nationale traverse une crise. Les gens avertis la prévoyait depuis quelques années déjà, mais il aura fallu la décision difficile à justifier du Conseil fédéral du mois de septembre 1972 relative à l'acquisition d'un nouvel avion de combat pour que le parlement et une vaste partie de l'opinion en prennent conscience. Ceci équivaut à dire que le refus du gouvernement d'acquiescer l'avion recommandé par le Département militaire n'est pas à l'origine de la crise dont nous parlons. Cette crise est due au déséquilibre qui n'a cessé de s'aggraver depuis 1965 entre les besoins d'une défense efficace et crédible et les crédits alloués à notre armée.

POLÉMIQUE FACILE

Certes, nombre de citoyens et une bonne partie de la presse estiment que le budget de la défense nationale est élevé, voire exagéré. Les détracteurs d'une défense nationale digne de ce nom font tout pour accréditer cette opinion erronée auprès de la plus grande partie possible du public. A l'instar du Genevois Ziegler, ils insistent notamment sur les plus de deux milliards que nous affectons à la défense. Ils se gardent, bien entendu, de fournir à l'opinion le moindre détail qui lui permettrait d'apprécier la signification de ces chiffres.

Pour pouvoir juger la charge que l'effort de défense représente pour le pays et son économie, il faut mettre les sommes en question en rapport avec certaines données. Le produit national brut (PNB) en est une. En 1966, la commission d'experts présidée par le professeur Jöhr avait déclaré qu'une part des dépenses militaires de 2,7% du PNB était économiquement supportable. Or, depuis 1963, les dépenses du DMF n'ont non seulement jamais atteint ces 2,7% du PNB, mais elles n'ont cessé de baisser par rapport au PNB, donc à la puissance économique du pays:

Dépenses du département militaire en pour-cent du PNB

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
2,74	2,61	2,64	2,55	2,56	2,41	2,16	2,2	2,1	1,9	1,8

Il est vrai que les dépenses du DMF ne sont pas identiques à l'ensemble des dépenses en faveur de la défense nationale. Outre les dépenses des cantons qui s'élèvent à quelques dizaines de millions — en 1967 par exemple 29,2 millions —, il s'agit notamment de prendre en considération la contribution de l'économie sous forme de salaires versés à ceux qui accomplissent leur service militaire. Le 2 mars 1970, le directeur de l'Administration fédérale des finances a évalué la valeur de cet apport de l'économie à quelque 500 millions par année.

En 1971, les dépenses du Département militaire se sont élevées à 2 050 000 000 fr. Même en y ajoutant les sommes précitées, on obtient à peine 2,5% du produit national brut puisque celui-ci s'élevait, la même année, à plus de 100 milliards de francs. Or, pour être équitable, il faut tenir compte du fait que l'économie dans son ensemble retire un avantage certain, quoique très difficile à évaluer, de la formation que l'armée assure plus particulièrement aux cadres (plusieurs dizaines de milliers d'officiers et de sous-officiers). On ne peut donc pas, dans ce contexte, simplement ajouter cette contribution de l'économie aux dépenses militaires.

COMPARAISON AVEC L'ÉTRANGER

Il est ensuite intéressant de comparer nos dépenses militaires ou plus exactement la part du PNB qu'elles constituent à l'effort consenti dans ce domaine à l'étranger. D'après l'institut des études stratégiques de Londres (The Military Balance), des pays comparables au nôtre ont affecté le pourcentage suivant de leur PNB à la défense:

Dépenses militaires en % du PNB

	1968	1969	1970	1971
Belgique	2,9	3,0	2,8	2,3
Danemark	2,8	2,6	2,3	2,4
Italie	3,0	2,7	2,8	2,6
Hollande	3,6	3,6	3,5	2,9
Norvège	3,7	3,6	2,9	3,1
Suède	3,9	3,9	3,7	3,7
Yougoslavie	6,0	5,6	5,4	4,7

Mais il est évident qu'il n'en va pas simplement de la part du PNB ou des dépenses fédérales disponibles pour la défense nationale. Ce qui est grave, c'est que les dépenses courantes augmentent rapidement — et inévitablement (frais d'entretiens, salaires, etc.) — de sorte que la somme pouvant être affectée à l'acquisition de nouvelles armes et de nouveaux équipements est toujours plus restreinte. Si la part disponible pour l'armement — les constructions incluses — correspondait pendant les années 60 à quelque 40 % de l'ensemble des crédits militaires, elle ne sera bientôt plus que de 30 %. Or, le perfectionnement des armements se poursuit, et leur coût augmente. Il en résulte qu'à une époque d'évolution accélérée en matière de technique militaire, le renouvellement de nos armes s'espace de plus en plus.

LES LACUNES LES PLUS GRAVES DE NOTRE ARMEMENT

Pour mesurer les conséquences de cette évolution, il est indispensable de se rappeler les besoins les plus urgents que nous avons en matière d'armement: la défense anti-chars de l'infanterie est insuffisante — or tout agresseur éventuel disposerait d'un grand nombre de chars (de la Norvège à la Tchécoslovaquie, l'OTAN met en ligne 6 000 blindés, le Pacte de Varsovie en ayant 16 000); la protection anti-aérienne de nos unités mécanisées, à qui incombe la riposte, est nettement faible — or, le Pacte de Varsovie dispose maintenant dans le secteur précité de 4 200 avions à vocation tactique, sans parler des réserves, contre 2 064 du côté OTAN; notre aviation ne possède comme appareils modernes qu'un nombre restreint de Mirages — un avion comme le Mig 23 des forces soviétiques est supérieur à tous les modèles en service en Occident.

C'est pour ces raisons qu'il y a lieu de parler d'une crise de notre politique en matière de défense nationale. Elle ne pourra être surmontée que si des moyens financiers adéquats sont mis à la disposition de l'armée. Or, comme nous l'avons démontré, ceci est économiquement parfaitement supportable et possible.

Capitaine EMG Dominique BRUNNER